

Syndicat Intercommunal du Service Public de l'Eau en Cévennes

DELIBERATION DU COMITE SYNDICAL du 21 décembre 2022

Le Comité Syndical du Syndicat Intercommunal du Service Public de l'Eau en Cévennes s'est réuni au siège du SISPEC le vingt et un décembre deux-mille vingt-deux, à dix-neuf heures quinze, sous la présidence de Monsieur Jean-Marc MICHEL.

Date de la convocation : 15 décembre 2022

Date de l'affichage : 15 décembre 2022

Nombre de membres en exercice : 19

Nombre de membres présents : 14

Etaient présents : ECLERCY Bernard, MERCIER Jean-Claude, DOLADILLE Monique, MANIFACIER Christian, ROGIER Olivier, GIRARD Hervé, GOUNON Lauriane, ARAKELIAN Jean-Jacques, DESCHANELS Georgette, FAUCUTT Georges, LAPIERRE Marie-Jeanne, LAURENT Josy, MICHEL Jean-Marc, THIBON Hubert

Etaient excusés : PASCAL Florent (pouvoir à Lauriane GOUNON), TOUREL Jean-Luc (pouvoir à Jean-Claude MERCIER), PRADIER Éric, RISSE Michel (pouvoir à Christian MANIFACIER), AUBERT Julien (pouvoir à Jean-Marc MICHEL)

Participaient à la réunion : Hervé DEWEZ RICHON

Secrétaire de séance : Olivier ROGIER

Objet : tarification 2023

CS202212006

Le Président informe l'assemblée que la Commission finance du SISPEC s'est réunie pour travailler sur la hausse des prix de l'énergie et de l'impact sans précédent que cela va avoir sur les tarifs 2023.

Monsieur le directeur est invité à présenter les pistes de travail de la commission finance et les différents scénarios qui en découlent.

S'en suit un débat sur les propositions faites par la commission finance.

A l'issue du débat le Président propose de retenir :

Pour l'eau potable :

- Pas d'évolution de la part fixe
- 1^{ère} tranche de 0 à 15m³ à 1,7957 le m³
- A partir du 16^{ème} m³, 2,37 € le m³

Le prix du m³ (facture type 120m³) passe de 3,07 € à 3,60 € soit une hausse de 17,3%

Pour l'assainissement collectif :

- Pas d'évolution de la part fixe
- Le prix du m³ d'eau assaini augmente comme suit :

Envoyé en préfecture le 29/12/2022

Reçu en préfecture le 29/12/2022

Affiché le 29/12/2022

ID : 007-250700770-20221221-CS202212006-DE

Commune	Tarif en €HT/m ³ 2022	Tarif en €HT/m ³ 2023
Les Assions	0.50	0.70
Chambonas	1	1.20
Gravières	0.72	0.92
Malbosc	0.72	0.92
Payzac	2.25	2
Les Salelles	0.60	0.80
Les Vans	1.13	1.33
St Genest de Beauzon	1	1.20

Après en avoir débattu, le Comité Syndical approuve à la majorité des membres présents et représentés (contre la proposition sur l'eau potable : G FAUCUIT, L GOUNON, H GIRARD, O ROGIER ; contre la proposition sur l'assainissement collectif G FAUCUIT) la proposition telle que présentée par le Président, dit que ces tarifs seront applicables au 1^{er} janvier 2023.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an ci-dessus,
Pour extrait certifié conforme à Les Vans,
Le Président,
Jean-Marc MICHEL.

